



AUX PRODUCTEURS, ARTISTES ET ARTISANS

Objet : Formulaire de préinscription au Marché de Noël 2024

Madame, Monsieur,

Le Marché de Noël revient cette année dans le cadre de l'événement Noël en Gaspésie et, pour ce faire, je vous invite à y participer. Suite au succès du Marché de Noël, ce dernier aura lieu à l'intérieur du **Carrefour Baie-des-Chaleurs**, les **30 novembre et 1^{er} décembre 2024**.

Le coût de location d'une table est de 80 \$ par participant (pour les deux jours). Les heures d'ouverture du marché seront de 9 h à 17 h pour **les deux jours** (soit le samedi et le dimanche).

Vous trouverez ci-joint le contrat du producteur indiquant les modalités reliées à cette activité ainsi que le formulaire de préinscription.

Prenez note que les places en location sont très limitées. Les formulaires de préinscription seront recueillis dans les semaines du **15 octobre 9 h au 3 novembre 16 h.** Prendre note que le formulaire **NE CONFIRME PAS** votre place au marché. Une sélection sera effectuée dans la semaine du 4 novembre. Nous vous contacterons pour vous informer si vous avez été sélectionné. Merci de **ne pas envoyer** votre paiement avant d'avoir reçu votre confirmation.

Au plaisir de collaborer avec vous!

Lucie Duguay
Coordonnatrice de NOËL EN GASPÉSIE



CONTRAT DU PRODUCTEUR

Marché public de Noël 2024

RÈGLEMENTS

1. LE PRODUCTEUR s'engage à être présent ou à être représenté à son kiosque, de **9 h à 17 h** (samedi et dimanche), selon l'engagement établi avec LA DIRECTION DU MARCHÉ DE NOËL (voir en annexe la feuille « Réservation »).
2. L'INSTALLATION des kiosques pourra débuter dès **7 h 30**, le matin même de l'ouverture du Marché. Les portes du carrefour seront ouvertes à **8 h 45** le dimanche matin.
3. Chaque PRODUCTEUR est responsable de son kiosque, de ses produits, ainsi que de trouver son personnel.
4. LE PRODUCTEUR est autorisé à utiliser le kiosque pour exposer sa marchandise. LA DIRECTION DU MARCHÉ DE NOËL se réserve toutefois le droit d'enlever tout objet qu'il considère contrevenir à la Loi, à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.
5. LE PRODUCTEUR a la responsabilité d'identifier et de décorer son kiosque. Il pourra disposer sa marchandise selon son choix.
6. Les biens appartenant au PRODUCTEUR seront placés en montre, étalés ou exposés à ses risques. LA DIRECTION DU MARCHÉ DE NOËL n'assumera aucune responsabilité pour dommages causés à ces biens dus au feu, au vol, à l'inondation, à la foudre, au tremblement de terre, au vandalisme, à une explosion ou à toute autre cause hors du contrôle de la DIRECTION.
7. LE PRODUCTEUR devra assumer les coûts de toute assurance qu'il contactera pour la tenue du MARCHÉ DE NOËL.
8. La possibilité de dégustation de produits sera sous la responsabilité du PRODUCTEUR. Toutefois, le PRODUCTEUR devra informer le comité du marché public de son intention d'effectuer des dégustations, et ce, afin d'établir une procédure qui rencontre les normes du MAPAQ.
9. Le démontage du kiosque doit se faire uniquement dimanche à compter de **17 h** et il sera très important de respecter cette consigne.
10. Les producteurs qui vendent des produits transformés lors du marché doivent s'assurer de répondre aux normes du MAPAQ (permis).



DESCRIPTION DU MODE DE FONCTIONNEMENT

- Marché de produits locaux et régionaux, produits agroalimentaires et produits de producteurs, artisans;
- Durée de 2 occasions, soit les 30 novembre et 1^{er} décembre 2024;
- Le Marché se déroulera dans le Carrefour Baie-des-Chaleurs;
- Le PRODUCTEUR aura à sa disposition une table et deux chaises, afin de pouvoir disposer à sa guise ses produits;
- L'accès aux services d'électricité, d'eau et de toilette sera disponible pour les producteurs;
- Les frais d'inscription sont de 80 \$ par participant pour les deux (2) jours.
Payable par dépôt direct, par carte de crédit au téléphone (418 392-7000, 232), en argent ou chèque libellé au nom de la Ville de New Richmond ou directement à l'hôtel de ville de New Richmond;
- La publicité et l'animation seront assumées par le comité du Marché de Noël.



**FORMULAIRE D'INSCRIPTION
MARCHÉ PUBLIC DE NOËL 2024**

Nom de l'entreprise : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

Nom de la personne-ressource : _____

Produits ou services : _____

Veillez indiquer vos besoins :

Tables et chaises : Oui Non Nombre de chaises : _____

*Prenez note que nous fournissons seulement 1 table de 8 pieds par emplacement étant donné l'espace limité.
Merci de votre compréhension.

Électricité : Oui Non

Réfrigérateur – congélateur Oui Non

Autres : _____

Je m'engage à être présent durant ces deux journées, aux heures mentionnées précédemment.

En foi de quoi, j'ai signé à _____ ce ____^e jour du mois de _____ 2024.

Signature : _____

**Lucie Duguay
Coordonnatrice de NOËL EN GASPÉSIE 2024**

**99, place Suzanne-Guité
New Richmond (Québec) G0C 2B0
418 392-7000, poste 232
Télécopieur : 418 392-5331
lduguay@villeneuve-richmond.com**

